



UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE



COMPTE RENDU
DE LA REUNION D'INFORMATION ET DE COORDINATION TENUE AVEC
LES INSTITUTS D'ANCRAGE D'ALGA
A QUITO (EQUATEUR)
LE MERCREDI 19 OCTOBRE 2016

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général de CGLU-Afrique, et en marge de la Conférence ONU-Habitat III, une réunion d'information et de coordination avec les Institutions d'Ancre de l'ALGA, a été tenue à l'Hôtel Swissôtel de Quito, le Mercredi 19 Octobre 2016, de 10h00 à 15h00.

Ont pris part à cette réunion :

- Dr Najat Zarrouk, Directrice d'ALGA, Maroc ;
- Mr Mohamed Abdellaoui, Vice-Président de l'Université Internationale de Rabat (UIR), Maroc ;
- Mr Wahir Justin SOME, Directeur du Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL) d'Ouagadougou, Burkina-Faso, pour la Région Afrique de l'Ouest et du Centre Francophone ;
- Dr. Abdulai Darimani, Directeur de Institute for Local Government Studies (ILGS) d'Accra, Ghana, Région Afrique de l'Ouest Anglophone ;
- Mr Aloysius Bongwa, Conseiller Spécial d'ALGA ;
- Prof. Johnson Falade, Chief Executive Officer, Cotosearch.Com Limited.

N'ont pas pris part à cette réunion :

- Mr Mpilo Ngubane, Directeur de The Municipal Institute of Learning (MILE) de Durban, Afrique du Sud, Région Australe, ayant été impliqué dans une autre activité d'ONU Habitat ;
- Dr. Belachew Samson Kassahun, Directeur de Ethiopian Civil Service University, Addis Ababa, Ethiopie, Région Afrique de l'Est, ayant raté son vol.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur les principaux points suivants:

1. Présentation et discussion des activités d'ALGA en 2016 ;
2. Identification d'Instituts de référence souhaitant se porter volontaires pour le processus d'accréditation ;
3. Discussion du Projet de Master Professionnel des City Managers ;
4. Présentation des Collèges d'ALGA et répartition des responsabilités entre les Instituts d'ancrage d'ALGA ;
5. Configuration et Composition du Conseil Académique d'ALGA ;
6. Présentation du projet de Business Modele d'ALGA ;
7. Divers.

I. PRINCIPALES ACTIVITES MENEES PAR LA DIRECTRICE D'ALGA DEPUIS SA NOMINATION LE 1^{ER} AOUT 2016

- Lancement de l'appel à candidature pour le recrutement du Staff d'ALGA sur le Portail de CGLU-Afrique et dans 02 journaux marocains en français. Le deadline pour la réception des candidatures a été fixé au 17 Novembre 2016 ;
- Réalisation d'un Rapport sur l'état d'avancement d'ALGA (sous format Power Point) qui a été transmis par ailleurs à l'Union européenne dans le cadre de l'Operating Grant;
- Conception et diffusion d'un flyer présentant de manière sommaire le contexte de création et les principales missions de l'Académie (en Anglais, Arabe et Français) ;
- Signature d'un MoU avec l'Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration (AISIA) en Chine, à Chengdu, en marge des travaux du Congrès Conjoint de cette Association, l'Institut International des Sciences Administratives (IISA) et le Gouvernement de Chine, le 23 Septembre 2016. Au cours de ce même Congrès, des discussions ont eu lieu avec le Président de la Commission Internationale de l'Accréditation pour l'Administration Publique (ICAPA), Mr Allan Rosenbaum ;
- Prise de contact avec les Ministères Français des Affaires Etrangères, de la Fonction Publique et de la Décentralisation pour explorer les possibilités de partenariat et de coopération, particulièrement en ce qui concerne la mise en place de l'Observatoire des Ressources Humaines et des métiers des Collectivités locales en Afrique entrant dans le cadre du Pôle Normalisation de la GRH au niveau local. Une requête à ce sujet sera transmise incessamment à ces Départements ;
- Prise de contact avec plusieurs Organismes et Réseaux dans la Région MENA concernés par la question de la formation et du renforcement des capacités dans l'Administration Publique ;

- Présentation d'ALGA lors du Forum des Elus Locaux et Régionaux d'Afrique préparatoire à la COP22 sur le thème « Villes et Territoires, acteurs incontournables de la mise en œuvre de l'Agenda international sur le Climat », tenu à Cotonou, Bénin, 8-10 septembre 2016.

II. LANCEMENT DU PROCESSUS D'ACCREDITATION DES INSTITUTS DE REFERENCE D'ALGA

Les Institutions suivantes se sont portées volontaires pour le processus d'Accréditation : IUR de Rabat et Institute for Local Government Studies (ILGS) d'Accra. Municipal Institute of Learning (MILE) de Durban sera contacté à ce sujet pour lui demander s'il souhaite intégrer aussi ce processus.

III. CREATION D'UN MASTER PROFESSIONNEL POUR LES MANAGERS DES COLLECTIVITES LOCALES AFRICAINES.

L'expert d'IHS-Erasmus (Pays-Bas), Mr Jan Fransen, a été invité, d'ici fin 2016, à redéfinir l'ensemble du projet du Master professionnel (Executive Master) et de présenter deux MOOCs, portant respectivement sur le changement climatique et le financement des investissements urbains, qui serviront de pilotes et qui seront testés. Il a été demandé que la mise au point des deux MOOCs et leur test se fassent d'ici juin 2017.

Il a été convenu aussi que le Master professionnel intégrera à la fois des Modules en résidentiel, des formations à distance, des stages pratiques et des voyages d'études.

Un quota de 30 personnes par Région a été déterminé, soit 150 bénéficiaires de la formation.

A l'issue de leur formation, les bénéficiaires seront inscrits sur un tableau d'habilitation panafricain.

Pour la **motivation des bénéficiaires de la Formation**, outre les moyens prévus dans leur Pays d'origine ou par leur propre Statut, il faudrait mettre en place plusieurs autres moyens, notamment :

- La création d'une Communauté des Ancien(ne)s d'ALGA (ALUMNI) disposant d'une Carte professionnelle, outre d'autres avantages ;
- La valorisation des acquis ;
- La remise du Diplôme ;
- La remise d'un Ordinateur ;
- Les conditions d'accueil et d'hébergement ;
- Les facilités de visa, etc...

Il a été convenu aussi que d'ici Février 2017, la conception d'ensemble du Master professionnel sera définie et les partenaires identifiés.

Il sera procédé aussi à l'identification des « Parrains » et des « Mairaines » d'ALGA, en donnant la priorité aux Partenaires issus du Continent Africain.

IV. PRESENTATION DES COLLEGES D'ALGA ET REPARTITION DES RESPONSABILITES ENTRE LES INSTITUTS D'ANCRAGE D'ALGA

Les Programmes de formation au sein des Collèges qui seront ouverts à toutes les parties prenantes (représentants de l'Etat, des Collectivités Locales, du Secteur privé et de la Société Civile) se déroulent en 15 jours de formation alternée comme suit :

- 10 Jours de formation en résidentiel pour acquérir les connaissances et les aptitudes, avec réception d'une valise pédagogique comprenant toute la documentation et les outils nécessaires, à l'issue desquels, un contrôle des connaissances acquises sera organisé et des travaux à faire confiés aux bénéficiaires de la formation ayant passé avec succès le contrôle des connaissances ;
- Après 3 mois, organisation d'une 3^{ème} semaine de formation supplémentaire pour présenter les travaux réalisés et pour la remise des Certificats de formation.

L'objectif étant après ces formations, de constituer une Communauté de praticiens.

Le tableau ci-après présente les différents Collèges d'ALGA, les Institutions d'ancrage qui en sont responsables ainsi que les partenaires, experts et personnes ressources potentiels.

Pour chacun de ces Collèges, appelés à devenir des Centres d'Excellence, les Instituts d'ancrage d'ALGA sont invités dans les 3 mois à :

- Elaborer une Note conceptuelle et pédagogique ;
- Identifier et contacter les partenaires, les experts et les personnes ressources ;
- Préparer et superviser les outils pédagogiques (Valise pédagogique, contenu, outils pédagogiques....) ;
- Identifier et contacter les intervenants.

Parmi les premières Promotions, il sera procédé à l'identification de celles ou ceux qui pourront servir comme Formateurs.

